

TARIFS



LIGNES EXPRESS, NAVETTES
ET SUBSTITUTION

TRANSPORT DE PROXIMITÉ

Vendu à bord des véhicules **manéo**



Billet à l'unité → 2,30€
Quel que soit le trajet



Carte 12 trajets → 23€
12 trajets au prix de 10 !
Sans date limite d'utilisation et non nominative

* Gratuit pour les enfants de - 4 ans / correspondance possible avec le même titre pendant 1 heure.



Délivrés par le service **manéo**
(après inscription préalable)

Abonnements **TEMPO**

- ▶ **Hebdomadaire** → 17 €
(valable du lundi au dimanche)
- ▶ **Mensuel** → 52 €
(valable du 1^{er} jour du mois indiqué jusqu'à la fin du mois)
- ▶ **Trimestriel** → 124 €
(valable du 1^{er} jour du mois indiqué pendant 3 mois)
- ▶ **Annuel** → 463 €
(valable du 1^{er} jour du mois indiqué pendant 12 mois)

Bon à savoir

À déduire sur les abonnements ci-contre :
- 50 % de réduction pour les - de 26 ans
- 50 % de prise en charge par votre employeur

IMPRIMERIE - d'c - communication - Photo iStock - Impression - conseil départemental de la Manche - Mai 2017 Manche DOUAULT

Navettes **manéo** EXPRESS

EN CORRESPONDANCE
AVEC LA LIGNE 8
MORTAIN-BOCAGE ↔ AVRANCHES

Horaires valables
du 8 juillet 2017
au 6 juillet 2018



Lignes express,
navettes et
substitution

Transport
de proximité

Transport
scolaire

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS

N° Vert 0 800 150 050

(appel gratuit depuis un poste fixe)

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

transports.manche.fr



PRINCIPES DES NAVETTES



→ **1 aller/retour par jour**, du lundi au vendredi (les lieux d'arrivée et de départ et les horaires sont fixes : cf fiche-horaires ci-contre),

→ **la réservation**, sous réserve de places disponibles, est **obligatoire** au plus tard la veille du départ, avant 16 h (le vendredi pour un déplacement le lundi),

au **N° Vert 0 800 150 050**

(appel gratuit depuis un poste fixe)

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

→ **l'horaire** de prise en charge est **confirmé** à l'usager **la veille** du départ, après 16 h (le vendredi pour un trajet le lundi),

→ **la prise en charge** se fait à la **mairie** de la commune (sauf pour les personnes à mobilité réduite qui sont prises en charge à leur domicile) et **la dépose** au **point d'arrêt de rabattement** de la ligne,

→ dans les cars, l'usager est alors libre de profiter des points d'arrêt desservis par la ligne et inversement pour le retour,

→ les communes desservies par un point d'arrêt de ligne ne bénéficient pas de ce service.

* Consulter les autres points d'arrêt et horaires sur la fiche-horaire de la ligne 8 sur transports.manche.fr



Horaires de la navette Manéo Express en correspondance avec la ligne 8

Votre secteur :	La navette vous prend en charge (à l'aller) ou dépose (au retour) à la mairie de :		Elle vous dépose ou reprend au point d'arrêt de la ligne :		Vous arrivez ou repartez de :
AVRANCHES - MONT-SAINT-MICHEL	Isigny-le-Buat (Chalendrey, Isigny-le-Buat, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, les Biards, Montgothier, Montigny, Naftel, Vezins)	aller →	Le Mesnil Thébault, carrefour des Biards à 7h46	→	Avranches* à 08h30
		retour ←	Le Mesnil Thébault, carrefour des Biards à 18h03	←	Avranches* à 17h20
AVRANCHES - MONT-SAINT-MICHEL	Pontorson - Le Mont St Michel	aller →	Pontaubault, Mairie à 08h07	→	Avranches* à 08h30
		retour ←	Pontaubault, Mairie à 17h42	←	Avranches* à 17h20
SAINT HILAIRE DU HARCOUËT	Buais-les-Monts (Buais, Saint-Symphorien-des-Monts) Grandparigny (Chèvreville, Martigny, Milly) Lapenty Les Loges-Marchis Le Mesnillard Moulins Saint-Brice-de-Landelles Saint-Hilaire-du-Harcouët (Saint-Martin-de-Landelles) Savigny-le-Vieux	aller →	Saint-Hilaire-du-Harcouët, Mairie à 07h32	→	Avranches* à 08h30
		retour ←	Saint-Hilaire-du-Harcouët, Mairie à 18h17	←	Avranches* à 17h20
SAINT-JAMES	Hamein Montjoie-Saint-Martin Saint-Aubin-de-Terregatte Saint-James (Argouges, Carnet, La Croix-Avranchin, Montanel, Saint-James, Vergoncey, Villiers-le-Pré) Saint-Laurent-de-Terregatte Saint-Senier-de-Beuvron	aller →	Ducey, Plat d'Étain à 07h16	→	Avranches* à 07h48
		retour ←	Ducey, Plat d'Étain à 17h51	←	Avranches* à 17h20
MORTAINAIS	La Sélune	aller →	Saint-Hilaire-du-Harcouët, Mairie à 07h32	→	Avranches* à 08h30
		retour ←	Saint-Hilaire-du-Harcouët, Mairie à 18h17	←	Avranches* à 17h20
MORTAINAIS	Mortain	aller →	Mortain-Bocage, Office de tourisme à 07h12	→	Avranches* à 08h30
		retour ←	Mortain-Bocage, Office de tourisme à 18h38	←	Avranches* à 17h20